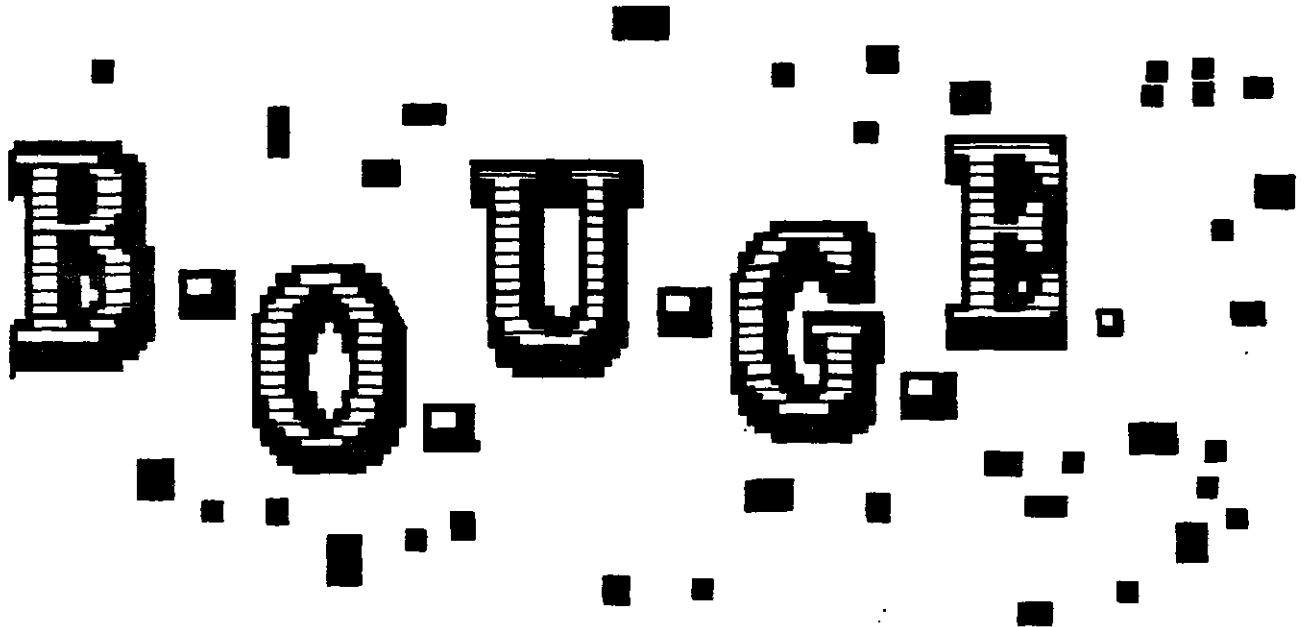


10 MARS 1987



BULLETIN DE LIAISON

DU

C.I.A.F.T.

Mars 87

Vol. 5 No. 15

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail

1600, Berri, bureau 3005 Montréal H2J 4E6 (514)844-0760

TABLE DES MATIERES

La valeur de mon porte-feuille.....	p. 1
Agenda du C.I.A.F.T.....	p. 3
Presentation des membres du Conseil d'administration du CIAFT.....	p. 6
Dossier Reconnaissance des acquis.....	p. 12
Derniere heure.....	p. 18
Offre d'emploi.....	p. 20
Annonces-et-vous.....	p.24

LA VALEUR DE MON "PORTE-FEUILLE"



Pour une grande majorité de femmes, militantes et engagées dans le mouvement des femmes, l'investissement humain et social passe bien avant l'investissement financier; il est partie prenante du cheminement qui mène petit à petit à l'éveil du souci de l'autonomie financière.

Ce mois de mars, bien particulier, est donc l'occasion en or de passer en revue les investissements accumulés depuis 10 ans dans mon "porte-feuille"...

J'ai d'abord misé sur des **OBLIGATIONS** à risques calculés: l'amitié et le partage car l'amitié partagée c'est comme l'air que l'on respire, c'est l'oxygène de notre vie de femme;

J'ai spéculé sur certains **PLACEMENTS** à court et moyen terme: les défis, car nous avançons qu'en se lançant des défis, en bâtissant des projets, c'est l'essence même de la vie;

J'ai risqué un placement **IMMOBILIER**: l'engagement, car l'engagement donne de l'audace et une force dans l'accomplissement... à s'engager on ressent intensément le vent de la liberté;

J'ai fait l'acquisition d'**ACTIONS** immuables: le respect des autres, la franchise et la foi dans le travail d'équipe.

J'ai investi dans une valeur sûre, un **BON DU TRÉSOR**: la solidarité, pour apprendre à tendre la main, à échanger sans rivalité.

Durant ces 10 années de spéculation j'ai amassé une richesse inestimable qui demeure non négociable, non transférable et dont les dividendes ne vont qu'en s'accroissant.

Domage que mon porte-feuille ne soit pas inscrit à la bourse....

Pour atteindre un jour l'autonomie financière, j'ai appris qu'il faut monnayer d'autres valeurs...!

José Gauvreau
Adjointe à la coordination

AGENDA DU C.I.A.F.T.

JANVIER

- 8** Lyse Leduc participe à la réunion du groupe de travail sur l'aide sociale.
Ce groupe de travail est composé de:
Front commun des assistés (es) sociaux et sociales
Comité condition féminine C.S.N.
A.C.E.F.
R.A.J.
C.I.A.F.T.
Fédération des associations de familles monoparentales du Québec
C.E.Q.
Personnes ressources: Ruth Rose, Louise Leboeuf et François Aubry.
- 12** Réunion table régionale de la Montérégie
- 14** - Conseil d'administration du C.I.A.F.T.,
- Evelyne Sheehy assiste à la réunion mensuelle de Solidarité populaire Québec
- 14** Réunion table régionale Montréal-Laval
- 16** Rencontre préparatoire des représentantes des groupes de femmes du comité. Denise Perron est du groupe.
- 20** Le conseil exécutif rencontre Lucie Marchesseault, agente de projet au Secrétariat d'État afin de présenter le plan d'action 86-87.

- 21 **Denise Perron participe à la réunion du comité consultatif sur l'implantation des programmes d'accès à l'égalité dans le secteur privé.**
- 27 **L'A.F.E.A.S. tient une réunion sur l'accès des travailleuses au foyer au régime des rentes du Québec (RRQ); Lyse Leduc y participe**
- 30 **Marie-Andrée Beaudoin se rend à la réception offerte par le Centre des femmes de Montréal à l'occasion de leur quatorzième anniversaire.
L'honorable Flora McDonald, Ministre des communications était la conférencière invitée.**

FEVRIER

- 3
- Réunion du comité financement
 - Réunion du comité de l'aide sociale
 - Solidarité populaire Québec tient sa réunion mensuelle: Evelyne Sheehy est présente.
- 4 **Lyse Leduc participe à la rencontre du Comité de travail sur l'aide sociale.**
- 5 **Lyse Leduc et Suzanne Girard assistent à la conférence de presse où les ministres Pierre Paradis (MTMSR) et Benoit Bouchard (CEIC) rendaient publique la signature de l'entente fédérale-provinciale en matière de formation en établissement.**
- Impulsion-Travail inaugure ses nouveaux locaux; Lyse Leduc est présente.**
- 9 **Réunion du Comité sur la discrimination systémique.**
- 11 **Des membres du Conseil d'administration du C.I.A.F.T. rencontrent Anne-Marie David, re-**

présentante du comité de la condition féminine de la C.S.N.

- 16** **Evelyne Sheehy assiste aux audiences publiques de la Commission populaire itinérante.**
- 20** **M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la science préside au lancement du programme de subvention pour la mise en oeuvre des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes dans les différents réseaux d'enseignement; Denise Perron y assiste.**

Présentation des membres du Conseil d'administration du C.I.A.F.T.

Fiche technique (pour les années 80 seulement...)

. Beaucoup d'implication à T.N.T., incluant la présentation du projet, sa mise sur pied (en collaboration), les fonctions de conseillère en formation et de coordonnatrice à la mise à niveau professionnelle

. la participation à certains dossiers du CIAFT aussi la vice-présidence et la présidence de l'association

. la représentation des groupes de femmes au comité consultatif canadien sur l'implantation des programmes d'accès à l'égalité dans le secteur privé

. le travail de consultante en mesures d'égalité en matière d'emploi et à travers tout ça des voyages, mais pas autant que souhaité.

Denise Perron

Présidente

DOSSIER: Programmes d'accès à l'égalité

Je suis engagée depuis plusieurs années dans la question du retour au travail des femmes. Je me suis davantage intéressée à la question de l'accès des femmes aux emplois non traditionnels.

J'occupe présentement le poste de directrice "d'Options non traditionnelles" qui est un service de préparation à l'emploi et de placement en emploi non traditionnel pour des femmes de la Montérégie.

Mon implication au CIAFT me permet d'élargir mon champ d'intervention à l'échelle provinciale et d'approfondir ma réflexion par le biais des dossiers que je défends au sein de cet organisme, soient les femmes en sciences et technologies et l'accès des

femmes à une formation qualifiante.

Marie-Andrée Beaudoin

Vice-présidente

Intervenante auprès des femmes au CLSC Longueuil-est, je me suis intéressée à l'intégration des femmes sur le marché du travail, parce que, pour moi, la réelle autonomie des femmes passe par le travail à l'extérieur de la maison, sous quelque forme qu'il puisse être.

J'ai, par conséquent, travaillé à la mise sur pied de ressources pour soutenir le retour au travail des femmes dans le milieu de Longueuil et je fais partie depuis plus de trois ans de la table régionale du CIAFT sur la Montérégie.

Anne Dumouchel

Trésorière

DOSSIERS: Service de garde
Assurance chômage

Eh!...Et bien oui, attends un peu que j'y pense...

Déjà plus de 3 ans que je me promène avec le CIAFT dans la tête et dans le coeur. Parfois nous sommes deux complices et parfois on a de la difficulté à se rejoindre. C'est ça les relations "chaudes"!

Je dis toujours que je fais partie des "meubles" quand je suis au local du CIAFT. J'y ai passé plusieurs heures comme employée avant de passer au C/A où les dossiers plein emploi, et Congrès annuel me reviennent.

Evelyne Sheehy

Secrétaire

A l'emploi de TNT depuis octobre 1984, Suzanne Girard est directrice de cet organisme depuis janvier 1986.

Depuis 1978, ses expériences sont liées au dossier de la condition féminine, tant au niveau de la gestion des ressources humaines qu'en intervention psycho-sociale.

Exemple:

- 1978-1981: Mise sur pied et consolidation des ressources alternatives pour les femmes en Beauce
- 1981-1983: Travail de chercheuse pour les Archives Nationales de Sept-Îles (dossier femmes)
- 1983-1984: Coordinatrice de Place Rive-sud, programme visant les femmes en processus de réintégration au marché du travail.

- Participante active à plusieurs groupes de femmes, entre autres au CIAFT, responsable du dossier formation professionnelle et membre du comité sur les programmes d'accès à l'égalité.
- Membre de la table éducation main d'oeuvre, table composée des différents responsables de la formation générale et professionnelle du Montréal-Métropolitain.
- Membre du comité d'orientation sur l'estimation des besoins en formation professionnelle des femmes de la Commission de la formation professionnelle (CFP) Région de Montréal.

Etudes

- Diplôme de l'Université de Montréal en relations humaines
- Diplôme de l'Université du Québec à Rimouski en intervention psycho-sociale
- Présentement en formation à l'Université du Québec à Montréal en travail social, options communautaires.

Suzanne Girard
Conseillère
Directrice de TNT

.....

Salut!

Comme chacune de mes aimables collègues, je me présente.

...Mais...

Vous me connaissez déjà puisque vous m'avez élue pour vous représenter au C.A.

Vous me direz que la compétition n'était pas très forte et que finalement c'est plutôt moi qui ai choisi de vous représenter et... vous n'aurez pas tort! C'est un choix que j'assume avec beaucoup d'intérêt et que je considère comme une occasion d'expériences riches en apprentissage de toutes sortes. Pour une fille passionnée par l'apprentissage expérientiel comme je le suis, c'est excellent!

Comme deuxième passion, professionnelle j'entends, j'entretiens des relations étroites, intimes même, avec la créativité. J'essaie d'en découvrir (et d'en faire découvrir aux autres) les secrets fondements, la source cachée, autant que les manifestations tangibles dans l'art, la vie quotidienne, la communication, le langage des symboles, les rêves... et l'imperceptible comme dirait Lao Tseu!

Pour moi, la reconnaissance des acquis et la créativité se rejoignent puisque se reconnaître c'est se créer et pour créer, il faut être conscient de ce que l'on sait et de ce que l'on est. Mes deux passions dorment dans le même lit: l'andragogie et j'espère qu'elles continueront d'avoir de nombreux enfants!

Monique Vallée

Conseillère

Andragogue, consultante en reconnaissance des acquis et en créativité, chargée de cours à l'Université de Sherbrooke et à l'Université de Montréal et autres...

pigiste quoi!

N.B. J'oubliais de vous dire que je suis toujours responsable du dossier reconnaissance des acquis... vous vous en doutez... et que j'ai accepté de m'occuper du Bulletin du CIAFT (B.O.U.G.E.)

Il n'arrive pas tous les jours que j'aie à faire ma propre présentation! J'ai toujours trouvé l'exercice laborieux. En effet, comment arriver à faire une bonne synthèse de la militante que je suis, celle qui s'est impliquée depuis plusieurs années dans les dossiers de la condition féminine sur la Côte-Nord. J'ai toujours eu à coeur que les choses bougent et que les idées changent.

Alors... Résidente de la région de Baie-Comeau depuis 1963, mère de deux beaux garçons, je suis présentement coordonnatrice au collectif du Centre Emersion. Il serait sûrement fastidieux d'énumérer ici toutes mes expériences communautaires antérieures. Je commencerai donc par mes expériences de travail:

- J'ai été successivement professeure de mathématiques à la Commission scolaire Manicouagan, directrice de la Corporation Plein Air du Mont-Tibasse et conseillère en formation au Centre Emersion.

Je m'implique présentement comme:

- membre active à la Table des groupes populaires de Baie-Comeau
- déléguée régionale à la Table de concertation éducation/main-d'oeuvre
- membre de notre commissariat industriel
- représentante pour le Québec à l'association nationale Action Education Femmes
- et
- nouvelle membre au conseil d'administration du CIAFT. J'ai pris charge des dossiers: Action-Survie, libre-échange et politique de plein emploi.

Pour terminer, j'ai le goût de vous dire que je suis toujours là quand on a besoin de moi et que c'est avec la même détermination qui caractérise les femmes de la Côte-Nord que je m'impliquerai dans tous les dossiers du CIAFT.

Micheline Simard

Conseillère
coordonnatrice du Centre Emersion

Profil

Après avoir travaillé sept (7) ans dans l'entreprise privée, j'ai décidé de marquer un temps d'arrêt pour m'occuper de mes enfants. C'est alors que j'ai découvert les femmes de ma région et que j'ai participé à la création de la Collective Par et Pour Elle, groupe de pression et de réflexion sur la condition féminine. Comme membre de cette collective, j'ai participé à la mise sur pied du Centre Femmes des Cantons et en suis devenu la coordonnatrice pour trois années pleines de rebondissements. Durant cette période j'ai également été très active dans le Conseil d'administration de l'R des Centres de Femmes du Québec, à titre de vice-présidente et représentante de la Montérégie.

Depuis avril 1986, je suis coordonnatrice de PASSAGE YAMASKA, centre de préparation à l'emploi pour les femmes de 30 ans et plus. Ma spécialité: les relations publiques qui me passionnent.

Ma participation au Conseil d'administration du CIAFT est basée sur une volonté de toucher des dossiers à caractère national et de continuer à promouvoir les droits des femmes.

Louise Gagnon Lessard
Conseillère

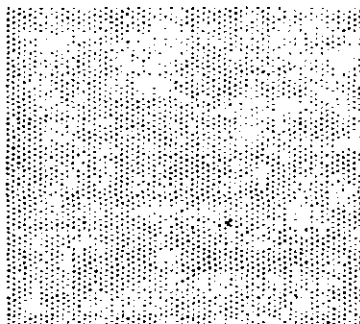
syndicats et d'autres organismes non scolaires.

En 1974, l'Educational Testing Service, le plus important organisme de psychométrie aux États-Unis, ainsi qu'un ensemble de collèges et d'universités ont créé le C.A.E.L., Cooperative Assessment of Experiential Learning.

L'objectif de cet organisme, d'abord voué à la recherche, était de savoir s'il était possible de mettre au point un système crédible d'évaluation de l'apprentissage de niveau collégial, réalisé en dehors des cours et des campus. Après trois ans de recherche, la réponse a été oui, à condition de suivre un certain nombre de principes et de règles.

Sa première mission accomplie, le C.A.E.L. continua d'exister en tant qu'association qui regroupe maintenant plus de 300 collèges et universités et plusieurs centaines d'individus. C.A.E.L. travaille à promouvoir l'apprentissage expérientiel, l'évaluation valable et sérieuse de cet apprentissage ainsi que l'amélioration des services offerts aux apprenants adultes.

En 1984, C.A.E.L. est devenu Council for the Advancement of Experiential Learning et depuis décembre 1985, le même sigle désigne désormais Council for Adult and



Experiential Learning.

Depuis sa fondation, C.A.E.L. a été et demeure un milieu privilégié pour l'évolution et la maturation de la reconnaissance des acquis et ce aussi bien aux plans théoriques que pratiques. De ce fait, C.A.E.L. a exercé une influence majeure sur le développement de la reconnaissance des acquis au Québec. Cette filiation, parmi d'autres, ne sera pas analysée ici parce qu'elle nous éloignerait de notre propos; nous allons nous contenter de retrouver quelques faits marquants de la jeune histoire de la reconnaissance des acquis.

Historique au Québécois

Au Québec, l'idée de la reconnaissance des acquis est intimement liée au développement de l'éducation des adultes. Dès 1964, un comité dirigé par M. Claude Ryan soulignait la nécessité de reconnaître ce qu'ils savent déjà.

La notion de formation jugée suffisante, comme condition d'admissibilité aux études

universitaires et collégiales, est une réalité effective depuis la création du réseau des universités du Québec et du réseau des collèges (1967-1968).

Les tests d'équivalence du secondaire, version française des tests GED américains, sont disponibles depuis 1973. Il est également possible de se présenter aux examens réguliers du secondaire sans avoir suivi les cours.

Au moment de sa création, en 1969, le Département d'Andragogie de l'Université de Montréal a fait de l'apprentissage expérientiel de l'enseignement aux adultes une condition d'admission au certificat ou à la maîtrise en andragogie.

Ces différentes pratiques démontrent que depuis une bonne vingtaine d'années les apprentissages faits en dehors de l'école ont été valorisés par le système scolaire. Nous pouvons dire en effet qu'il y a reconnaissance des acquis dès qu'il y a prise en compte des connaissances d'une personne, soit pour l'admettre dans un cours ou un programme, soit pour lui permettre de passer à un niveau supérieur, soit encore pour organiser une formation sur mesure.

C'est cependant le rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes (le rapport de la Commission

Jean) déposé en février 1982, qui a fait de la reconnaissance des acquis une des pierres d'assise de la réforme de l'éducation des adultes.

Dès 1983, quelques projets expérimentaux ont été lancés: techniques infirmières au CEGEP de St-Félicien et technique d'entretien d'aéronefs au CEGEP Edouard MontPetit, entre autres.

Au secondaire, la commission scolaire Jean Talon a été maître d'oeuvre d'un projet de reconnaissance des acquis pour les assistantes dentaires.

En 1984, l'énoncé d'orientation et le plan d'action du gouvernement du Québec en matière d'éducation des adultes considère la reconnaissance des acquis de formation comme essentielle à tout projet d'éducation permanente.

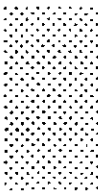
En 1984 également, l'article 25 du Règlement sur le régime pédagogique du collégial donne officiellement aux CEGEPS le pouvoir de reconnaître à une personne qui a atteint les objectifs d'un cours, sans l'avoir suivi, les unités normalement attachées

En mai de cette même année, se tient à l'Université de Sherbrooke le premier colloque provincial sur la reconnaissance des acquis. Un deuxième s'y tient également en mai 1985.

A cause de sa position stratégique dans le système d'éducation, le réseau collégial se voit confier la responsabilité d'implanter un système crédible et complet de reconnaissance des apprentissages non scolaires, accessibles à l'ensemble de la population.

A l'automne 1985, la Fédération des CEGEPS crée un comité d'orientation en reconnaissance des acquis et prépare un plan d'action pour 1985-86. La collaboration active s'amorce alors avec CAEL et M. Morris Keeton, président de CAEL, donne une conférence le 31 janvier 1985 devant un auditoire d'une trentaine de personnes du ministère de l'Éducation, du ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, d'universités, de collèges, d'une commission scolaire et de la Fédération des CEGEPS.

La reconnaissance des acquis représente une sorte de pont entre le marché du travail et le système scolaire. La somme de 1,5 millions déjà injecté dans ce dossier par le ministère de l'Éducation du Québec depuis deux ans et le montant d'ici



1990, ainsi que la subvention de 3 millions pour les trois prochaines années, octroyée par le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, démontrent une volonté politique qui est plus qu'un "support moral" et va au delà des vœux pieux. Le passage du système scolaire au marché du travail doit être de plus en plus souple, se faire dans les deux sens et surtout dans le respect de la personne qui apprend et travaille.

Fonction sociale au plan fondamental, la reconnaissance des acquis répond à une préoccupation de justice et d'équité.

La reconnaissance des acquis remplit également une fonction sociale au plan pratique de la formation, du perfectionnement, du recyclage et de la mise à jour des compétences professionnelles.

La reconnaissance des acquis concrétise une certaine vision du rôle de l'éducation dans la société et se fonde sur un certain nombre de principes. Pour sa part, CAEL en a énoncé quatre et la Fédération des CEGEPS en

formule cinq:

Les principes de la reconnaissance des acquis pour CAEL:

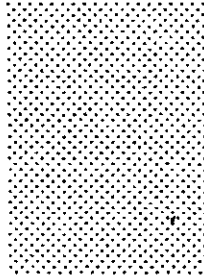
1. Chacun a droit à la reconnaissance de qu'il sait et peut faire, peu importe où et comment il l'a appris.

2. Une formation exclusivement théorique est incomplète et prépare inadéquatement à accomplir les tâches requérant une éducation de niveau collégial ou universitaire.

3. L'accès à l'éducation doit être facilité aux étudiants de tout âge et de tout milieu.

4. Le savoir, c'est le pouvoir. La société qui n'aide pas ses citoyens (nes) et ses travailleurs (euses) à continuer à apprendre le fait à ses risques et périls.

Morris Keeton ajoute que ce qui distingue CAEL dans son approche c'est son parti-pris pour l'étudiant.



Les principes sur lesquels s'appuie la Fédération des CEGEPS:

1. Un apprentissage est valable et mérite d'être crédité où qu'il ait été effectué (à l'intérieur ou à l'extérieur du système scolaire) et quelle que soit la façon dont il a été effectué (autodidaxie, expérience de travail, activités non créditées, cours, loisirs, bénévolat, formation sur le tas...):

LA SEULE CHOSE QUI IMPORTE, C'EST CE QUI A ÉTÉ EFFECTIVEMENT APPRIS.

2. Dans le cas des acquis expérimentiels (c'est-à-dire les connaissances et les compétences acquises à travers des expériences de travail ou diverses expériences de vie), ce n'est pas l'expérience en tant que telle qui est créditée, mais l'apprentissage auquel elle a donné naissance.

3. Pour être crédité par un collège, un apprentissage doit être mesurable, relativement récent et de niveau collégial.

4. Les acquis de formation ne sont crédités qu'en référence aux cours ou aux programmes dispensés par l'établissement qui accorde les crédits.

5. Il n'y a pas d'octroi de crédits sans l'intervention de spécialistes de matière et de mesure et évaluation.

Compte tenu de tout ce que nous venons de dire, voyons maintenant comment peut se définir la reconnaissance des acquis.

Définition :

Dans son acception la plus courante, la reconnaissance des acquis désigne le processus selon lequel un établissement scolaire accorde des unités ou des crédits pour les connaissances et compétences qu'une personne a acquises en dehors des cours dispensés par cet établissement.

En réalité, cette définition ne représente que la phase finale du processus et ne réfère qu'à la dimension "sanction". Pour qu'il y ait reconnaissance des acquis, il faut bien sûr qu'une institution offre le service, mais il faut également que des personnes s'y engagent comme candidates, conseillères, évaluatrices, etc. Pour chacune de ces personnes, le processus comprendra des étapes différentes qui, regroupées, constituent autant de définitions complémentaires de la reconnaissance des acquis vue comme processus global.

Pour les personnes qui s'y engage comme candidate, la reconnaissance des acquis comprend les étapes de :

- * retour sur ses expériences
- * identification de ses apprentissages
- * bilan personnalisé
- * reconnaissance personnelle de ses acquis.

Quand une personne fait cette démarche dans le cadre d'une institution, elle doit :

- se conformer aux procédures d'évaluation et
- démontrer ses acquis en relation avec le requis spécifique pour lequel elle veut être reconnue.

Pour une personne qui s'y engage comme **conseillère** la reconnaissance des acquis comprend des étapes où elle :

- accueille
- informe
- supporte une personne qui fait le bilan de ses apprentissages pour reconnaître ses acquis et/ou les faire reconnaître par une institution.

Quand elle travaille pour une institution, la personne qui conseille doit :

connaître la politique et la procédure de l'institution et les exigences du requis institutionnel.

Pour une personne qui s'y engage comme **évaluatrice**, la reconnaissance des acquis comporte essentiellement une étape de **jugement** porté sur les apprentissages d'une en comparant les acquis qu'elle veut se faire reconnaître aux requis institutionnels.

Pour que le jugement soit valide, le professeur-évaluateur doit :

- posséder une vision globale des apprentissages

visés et

- connaître les critères, les preuves et les épreuves capables de mesurer un acquis fonctionnel, sans référer au processus d'enseignement-apprentissage qui lui sert de base pour l'évaluation au régulier.

En résumé, nous pouvons dire que la reconnaissance des acquis est une approche qui vise à identifier, à évaluer et à attester des acquis de formation. Cette approche n'établit pas de distinction entre des apprentissages provenant de l'expérience ou de l'école.

Par acquis, nous entendons des connaissances (savoirs), des compétences et des habiletés (savoir-faire), ainsi que des attitudes (savoir-être).

Comme nous l'avons évoqué à travers l'historique, les acquis peuvent être évalués de trois façons différentes :

- **les tests standardisés, élaborés par les maisons d'enseignement**

- **les recommandations d'équivalence, faites aux Etats-Unis par l'American Council Education (ACE)**

le portfolio: □

- **identifiant les connaissances de niveau collégial que possède une personne**

- **relisant ces acquis au requis institutionnel**

- **spécifiant les unités demandées.**

Le portfolio sert à déterminer ce qui sera mesuré et d'instrument de mesure lui-même. C'est une approche individualisée, mise au point par CAEL, et qui respecte le caractère hautement personnel et spécifique de tout apprentissage. Le portfolio permet à la reconnaissance des acquis de sortir des ornières étroites de l'évaluation "objective".

Cette approche d'évaluation des acquis permet de mesurer ce que l'individu prétend connaître et non pas des connaissances qu'un fabricant de tests prétend qu'il devrait connaître.

Le défi à révéler cependant, c'est celui de former des évaluateurs capables de

déduire les acquis d'une personne à partir de l'évidence de ses apprentissages, et de former également des conseillers capables d'aider la personne à identifier ses apprentissages à travers ses expériences.

Relever ce double défi, c'est mettre en place des éléments indispensables à la réalisation de l'objectif fondamental de l'éducation dans une perspective d'éducation permanente:

apprendre aux personnes à devenir autonomes et responsables, en s'appropriant le pouvoir du savoir.

Voilà quelques éléments de réflexion sur lesquels il sera intéressant de revenir. Si quelques commentaires, observations ou questions de votre part me permettent de croire que le sujet vous intéresse (ou point de prendre le temps de m'envoyer un petit mot), je m'engage à continuer le dialogue. Nous pourrions, en particulier, explorer les implications de la reconnaissance des acquis pour des intervenantes dont la préoccupation quotidienne est la même qu'en reconnaissance des acquis: la formation en lien avec une insertion satisfaisante sur le marché du travail rémunéré.

L'invitation est lancée, j'attends vos réactions!

Monique Vallée

Dernière heure.....

Dernière heure...

Dernière heure...

Dernière heure...

Entente fédérale-provinciale en matière de formation en établissement

Le ministre de l'emploi et de l'immigration du Canada, monsieur Benoît Bouchard et le ministre de la main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, monsieur Pierre Paradis, ont conclu le 5 février dernier l'entente Canada-Québec de trois ans relative à la formation de la main-d'oeuvre dispensée par les établissements scolaires publics du Québec.

L'accord Canada-Québec sur la formation en établissement s'étend du 1^{er} avril 86 au 31 mars 89. Dans la dite entente, nous retraçons deux types de formation en établissement, soit:

- Achat direct de formation en établissement

Ce type d'intervention désigne l'achat d'activités de formation en établissement directement effectué par le Canada auprès du Québec ou auprès d'un organisme autre qu'une administration publique scolaire. Ces achats font l'objet d'une planification annuelle encadrée par le Comité conjoint Canada-Québec.

- Achat de formation sur mesure (anciennement les achats indirects)

L'achat de formation sur mesure désigne l'achat d'activités de formation en établissement spécifiquement adaptées aux besoins particuliers d'une entreprise, **d'un organisme sans but lucratif** ou d'un secteur d'activités économiques; ces activités s'adressent généralement à la main-d'oeuvre en emploi ou sur le point d'y accéder et feront l'objet de planification par le comité conjoint.

Cette planification annuelle est suffisamment souple et prévoit des marges de manoeuvre budgétaires pour permettre aux Commissions de formation professionnelle d'apporter des réponses rapides aux besoins identifiés en cours d'année, soit par les CFP, soit par la CEIC.

L'entente qui conserve à la Commission de formation professionnelle toute sa compétence quant à la qualité de la formation offerte, répond aux attentes du CIAFT et garanti par ce fait même, l'accès des femmes à une formation qualifiante et polyvalente.

Les critères d'admissibilité à la formation professionnelle, auparavant définis par la CEIC pourront désormais être modifiés par un comité conjoint fédéral-provincial.

Le comité conjoint est constitué d'au moins six membres, dont trois nommés par le Canada et trois par le Québec. L'un des mandats du comité est d'évaluer l'efficacité et l'efficience de la formation en établissement financée dans le cadre de la planification de l'emploi, en fonction des besoins des travailleurs et travailleuses.

- Après une brève analyse des documents remis lors de la conférence de presse, nous retenons les deux éléments suivants, à savoir:

Que l'importance accordée à la formation pour les métiers en pénurie de main-d'oeuvre est avantageuse pour les femmes optant pour un emploi non-traditionnel. Cependant, une interrogation demeure: à quelle formation auront accès les femmes qui choisissent encore des emplois traditionnels?

Que la perspective de modifier les critères d'admissibilité encourage le CIAFT et les organismes de femmes concernés à faire un suivi serré auprès des deux paliers de gouvernement et cela principalement sur "l'absence du marché du travail depuis les 24 dernières semaines."

Suzanne Girard

Lyse Leduc

**OFFRE D'EMPLOI
OFFRE D'EMPLOI
OFFRE D'EMPLOI
OFFRE D'EMPLOI**

Dans le cadre d'un Programme de Développement de l'emploi (PDE), le CIAFT débutera en avril un projet ayant comme objectif général l'organisation d'un système fonctionnel de communication.

Ce projet veut donc établir un réseau de communication avec les membres, organiser le traitement de l'information à l'interne et informatiser le réseau de communication et la gestion de l'organisme.

Trois (3) postes sont à combler pour une durée de trente (30) semaines et ce, à compter du début avril. En voici les descriptions détaillées, avis aux intéressés!

1° Documentaliste

Fonctions:

En collaboration avec l'adjointe à la coordination, le documentaliste voit à:

- la mise à jour de listes diverses
- l'élaboration d'un système de documentation
- l'organisation du centre de documentation
- la tenue et la mise à jour des archives
- l'inventaire des parutions reliées aux dossiers touchant la problématique FEMME-TRAVAIL
- la cueillette d'articles de presse
- l'informatisation du système de classification
- toutes autres tâches connexes

Qualifications:

- D.E.C.
- Connaissance de base en classification
- Dactylographie (40 mots/minute)
- Expérience de travail reliée à la classification

Exigences:

- Autonomie, esprit d'initiative
- Sens des responsabilités
- Aptitude au travail en équipe
- Connaissance de la problématique de l'intégration des femmes au travail

(un atout)

- Capacité de travailler sous un certain stress
- Capacité de travailler dans un environnement physique minimal
- Avoir le souci du détail

Salaire: 275.\$/semaine

*** Pour être éligibles, les candidates doivent être prestataires de l'assurance chômage, 24 des 30 dernières semaines ou bénéficiaires de l'aide sociale.**

2° Agente d'information

Fonctions:

Sous l'autorité de la coordonnatrice, en collaboration avec l'adjointe à la coordination, l'agente d'information voit à:

- la mise en page et la rédaction d'un bulletin de liaison
- la préparation des dossiers de presse
- l'élaboration de différents outils de publicité
- l'organisation et la publicité des différentes activités de l'organisme
- la rédaction de divers documents internes
- la préparation des réunions pour certains groupes de travail
- effectuer diverses recherches
- participer à la campagne de renouvellement et de recrutement du membership
- assurer le lien communicationnel entre les tables régionales et l'organisme
- toutes autres tâches connexes

Qualifications:

- D.E.C.
- dactylographie (40 mots/minute)
- capacité de rédaction
- aptitude à la communication verbale
- très bonne connaissance du français écrit et parlé
- expérience pertinente reliée à la communication

Exigences:

- autonomie, esprit d'initiative
- sens des responsabilités
- esprit d'analyse
- esprit créateur

- capacité de juger la valeur d'informations
- aptitude au travail en équipe
- adhérer à l'idéologie et aux objectifs du CIAFT
- capacité de travailler dans un environnement physique minimal
- capacité de travailler sous un certain stress

Salaire: 275.00\$/semaine

*** Pour être éligibles, les candidates doivent être prestataires de l'assurance chômage, 24 des 30 dernières semaines ou bénéficiaires de l'aide sociale.**

3* Préposée à l'entrée des données

Fonctions:

Sous l'autorité de la coordonnatrice, la préposée à l'entrée des données apporte le support technique aux activités du CIAFT:

- la dactylographie, la photocopie et les envois postaux
- la rédaction de la correspondance courante
- la réception téléphonique
- l'informatisation du système de comptabilité
- l'informatisation des différents fichiers
- toutes autres tâches connexes

Qualifications:

- Secondaire V
- dactylo (60 mots/minute)
- bonne connaissance du français écrit
- Expérience de base en comptabilité (tenue de livres, conciliation bancaire, rapport financier)
- Expérience de travail en secrétariat général
- Expérience de responsabilité au sein d'une organisation

Exigences:

- autonomie
- sens de la planification
- sens des responsabilités
- aptitude au travail en équipe
- capacité de travailler sous un certain stress
- capacité de travailler dans un environnement physique minimal
- connaissance des dossiers et de la problématique de l'intégration des femmes au travail (un atout)

- aimer le travail concret et technique
- être méthodique et ordonnée

Salaire: 275.00\$/semaine

*** Pour être éligibles, les candidates doivent être prestataires de l'assurance chômage, 24 des 30 dernières semaines ou bénéficiaires de l'aide sociale.**

Pour ces trois postes, prière de retourner votre curriculum vitae avant le 15 mars 87 à l'adresse suivante:

**Comité de sélection
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
1600, rue Berri, bureau 3005
Montréal
H2L 4E6**

ANNONCES-ET-VOUS
ANNONCES-ET-VOUS
ANNONCES-ET-VOUS
ANNONCES-ET-VOUS

- Le comité national de la condition féminine est, depuis près d'un an, membre du CIAFT. Nous avons une petite offre spéciale à vous faire... Si jamais vous avez besoin de personnes-ressources sur les questions de harcèlement sexuel au travail, d'accès à la syndicalisation, discrimination salariale, programmes d'accès à l'égalité, etc., vous pouvez nous contacter. Si ça adonne, ça nous ferait plaisir de collaborer avec vous. Téléphonnez à 598-2109.

Danielle Hébert
Anne-Marie David

-
- Fi\$-égalité, vidéo de 25 minutes.
Cinémathèque
Ministère des communications
1601, boul. Hamel ouest
Québec G1N 3I7
(418)643-5168

-
- Le centre de ressources en Education Populaire du Service de l'éducation des adultes de la CECM lance un nouveau service: FAIJE (Formation et aide à l'initiative de jeunes entrepreneurs). Ce projet conjugue deux services: la formation et le counselling en démarrage d'entreprises. Ces cours ne demandent aucun pré-requis. Les frais sont de 10.00\$ par session.

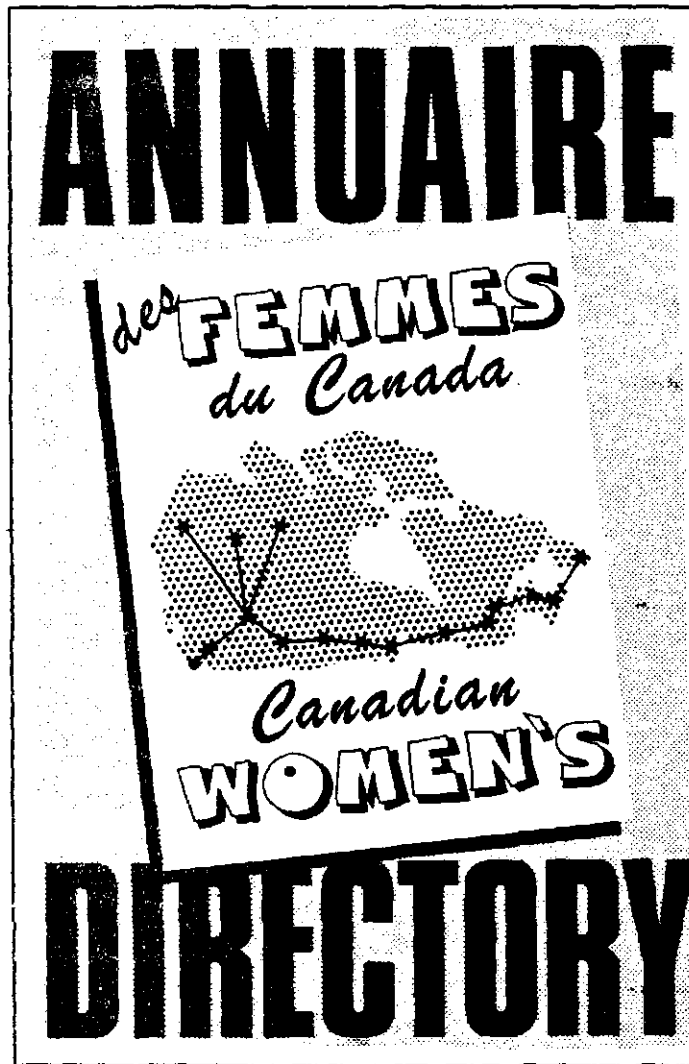


F A I J E

Alors, pour créer votre entreprise n'hésitez pas à téléphoner au: (514)374-0894 ou 374-2933.
Le FAIJE est situé au
3000, rue Beaubien est
Montréal

☒ Si votre organisme est intéressé à un séminaire (3hres) sur les différentes mesures d'égalité professionnelle (P.A.E., équité en emploi, etc) je suis disponible.

Denise Perron
Consultante
524-8173



"L'annuaire des femmes
du Canada 1987"
Répertoire bilingue des
groupes de femmes
à travers le pays

Pour commander sa copie:
Les Editions Communiqu'Elles
3585, St-Urbain
Montréal
H2X 2N6
844-1761
(7.95\$ + 1.00\$ frais d'envoi)



Nouvelle nomination au Conseil Economique du Canada

En effet, Madame Chaviva Hosek est maintenant membre du Conseil.

Madame Hosek est associée de recherche à la société Gordon Capital Corporation à Toronto et présidente de PensionFund Immunization Inc. Elle a été professeure d'anglais à l'Université de Toronto (Victoria College) et est ex-présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Bravo.



Certaines publications sont disponibles à Relais-Femmes, 1265, Berri, bur. 810 à Montréal (514) 844-4509:

- - **Le travail temporaire et les bureaux de louage de main-d'oeuvre réalisé par Michel Grant et Ghyslaine Marcotte, Nov. 86, 364 pages. 25.\$ + 3.\$ de frais d'envoi**

Cette étude explore une forme de travail précaire peu connue: le travail temporaire. De façon plus spécifique, elle examine le phénomène des agences de placement d'employées de bureau occasionnelles. Situant leur recherche dans la problématique de l'accès des femmes au marché du travail, les auteur-e-s ont d'abord voulu recueillir le maximum d'informations sur ce statut d'emploi particulier pour ensuite mettre en relief ses conséquences sur les conditions de travail des salariées temporaires et sur l'accès à la syndicalisation. Dans un dernier temps, l'étude propose des pistes qui pourraient servir à l'élaboration de politiques et de

mesures à prendre à l'égard du problème de l'emploi précaire.

■ **Les femmes et la fiscalité, par Ruth Rose et Marie-Thérèse Pontbriand
juillet 85, 131 pages. @.50\$ + 0.50¢ pour frais d'envoi**

**Conçu comme instrument de formation pour les femmes et
les groupes, ce document en plus de faciliter la compréhension
des principales mesures fiscales, vise à susciter une réflexion
sur le rapport spécifique des femmes à la fiscalité.**



**Pour information, contacter l'un des groupes
membres du Front commun des assistées
sociales et assistées sociaux du
Québec (FCRSQ)**

EN AUTRE:

Pour Montréal: ODAS Petite Bourgogne (514) 932-3926

Pour Québec: RDDS-Québec (418)525-4983

Pour Sherbrooke: RASS Sherbrooke (819) 562-1337

Pour le Saguenay: RAS Chicoutimi (418)543-3350

Pour le Lac St-Jean: RAS d'Hébertville (418)344-4115

RDDS Hull: 770-3839

RDDS Pontiac: 683-3261

RDRS Mont-Laurier: 623-2943

**POUR LE RESPECT
DE LA VIE PRIVÉE
ET DE LA DIGNITÉ**

FERMONS LA PORTE AUX ...

